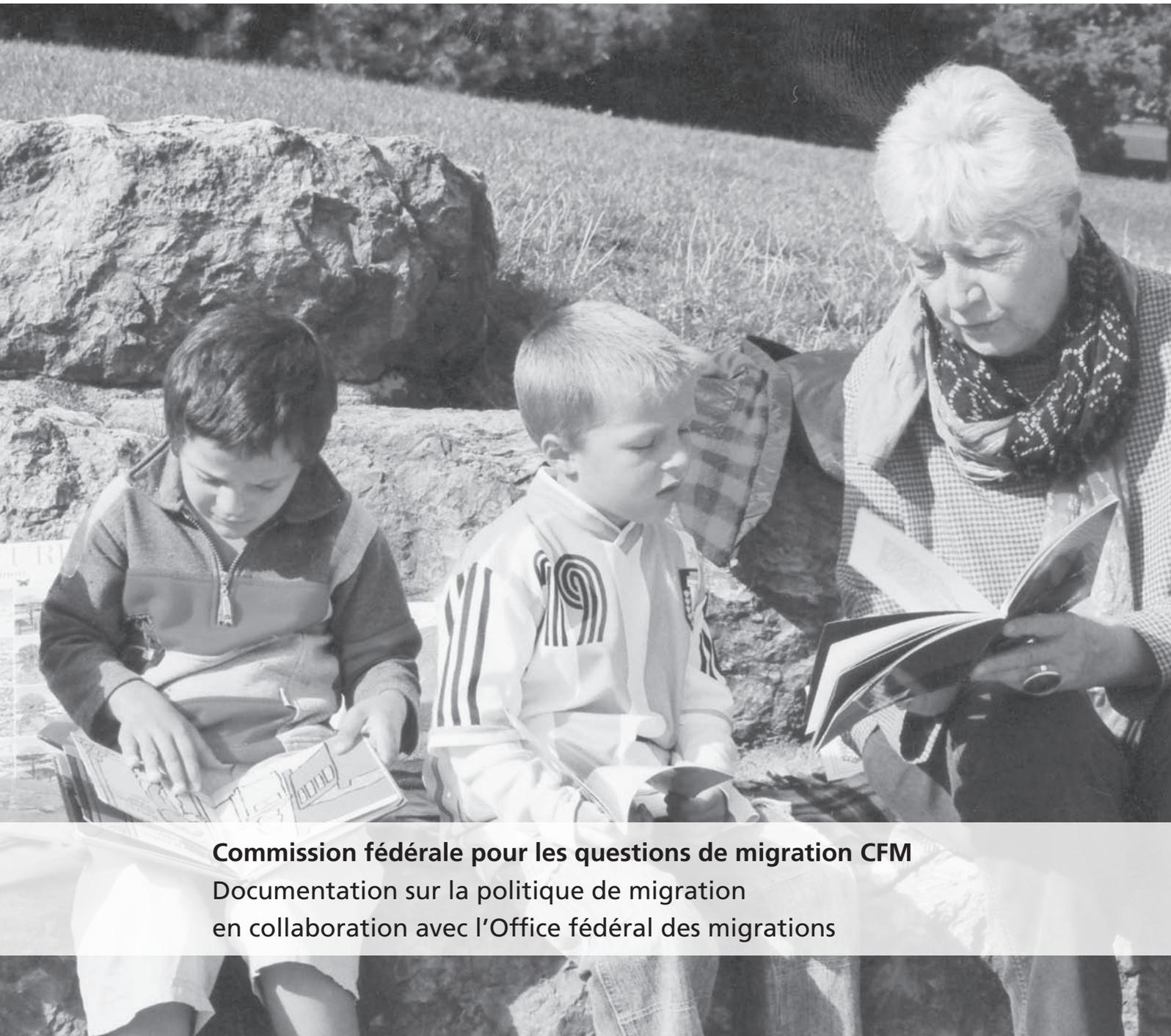




Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Guide pour un encouragement précoce réussi

Récits d'expériences et résultats



Commission fédérale pour les questions de migration CFM
Documentation sur la politique de migration
en collaboration avec l'Office fédéral des migrations

© 2012 Commission fédérale pour les questions de migration CFM et Office fédéral des migrations

Auteurs

Récits d'expériences (chapitres 1-4)

Christina Klausener, Dominik Büchel

Evaluation (chapitre 5)

Alois Buholzer (éd.), Elke-N. Kappus, Giuditta Mainardi Crohas, Sandra Zulliger

Institut für Schule und Heterogenität, Pädagogische Hochschule Zentralschweiz, Luzern

Rédaction

Simone Prodolliet, Elsbeth Steiner

Traduction

Vincent Thonnart

Page de couverture

@Marianne Gautschi, Association PIP (Prévention de l'illettrisme au préscolaire)

Graphisme et impression

Cavelti AG, Gossau

Distribution

BBL, Bundespublikationen, CH-3003 Bern

www.bundespublikationen.admin.ch

Art.-Nr. 420.930 F

11.12 2000 860298798

Commission fédérale pour les questions de migration CFM

Quellenweg 6

CH 3003 Berne-Wabern

Tél. 031 325 91 16

www.ekm.admin.ch

Guide pour un encouragement précoce réussi

Récits d'expériences et résultats

Novembre 2012

Christina Klausener, Dominik Büchel
Alois Buholzer (éd.), Elke-N. Kappus, Giuditta Mainardi Crohas,
Sandra Zulliger

Edité par l'Office fédéral des migrations ODM et la
Commission fédérale pour les questions de migration CFM

Avant-propos

L'encouragement précoce a des effets positifs pour tous les enfants en ce sens qu'il stimule leurs aptitudes motrices, linguistiques, cognitives et sociales. Les enfants issus de familles défavorisées, en particulier sur le plan socioéconomique, tirent profit des offres d'éducation, de formation et d'encadrement de la petite enfance. De même, pour les enfants de familles dans lesquelles aucune de nos langues nationales n'est parlée, des offres ciblées peuvent accroître les chances de bien démarrer au jardin d'enfants ou à l'école.

L'égalité des chances est une condition importante pour la réussite d'un processus d'intégration. En outre, investir tôt dans l'encouragement précoce favorise non seulement le bien-être des enfants concernés, mais également la cohésion de l'ensemble de la société. C'est pourquoi la Commission fédérale pour les questions de migration CFM a présenté, en 2009, un rapport consacré à l'encouragement précoce qui dressait un état des lieux de la recherche, la pratique et la politique actuelles en la matière et définissait les champs d'action prioritaires. Toujours en 2009, la Commission a formulé des recommandations précisant les domaines dans lesquels des efforts particuliers devaient être déployés. L'Office fédéral des migrations ODM et la Commission fédérale pour les questions de migration CFM ont ensuite décidé, dans le cadre de projets-modèles, de lancer un appel d'offres concernant un programme consacré aux différents aspects de l'encouragement précoce, portant une attention particulière à l'intégration des enfants de familles issues de l'immigration.

Entre 2009 et 2011, le Programme a soutenu de nombreux projets et a stimulé la mise en œuvre, l'élargissement et l'interconnexion des diverses mesures ainsi que la discussion générale sur l'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire. Les projets réalisés dans le cadre du Programme se sont avérés profitables pour l'orientation future d'autres activités. Ils ont montré qu'il vaut la peine de se demander quelles sont les préoccupations particulières des parents qui ne connaissent pas le système éducatif suisse de la petite enfance, ou que le langage ludique d'apprentissage chez les enfants multilingues devrait commencer non seulement dans les langues nationales de la Suisse, mais qu'il doit aussi tenir compte de la première langue. En outre, ces projets, qui impliquent autant les acteurs de l'encouragement pré-

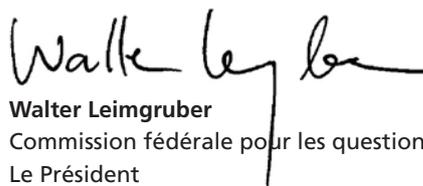
coce que les enseignants, les parents et le personnel d'encadrement, les familles immigrées et autochtones, sont particulièrement réussis.

La présente publication a dégagé les éléments particulièrement innovants et exemplaires des nombreux projets existants. Ces « récits d'expériences » livrent un regard sur les expériences et connaissances tirées des bons exemples en matière d'encouragement précoce. Mais cet ouvrage étudie également ce que signifie l'encouragement de l'intégration dans le domaine de la petite enfance du point de vue pédagogique, quels sont les types de projets les plus prometteurs et quels sont les résultats majeurs de l'évaluation en vue de la réalisation de nouveaux projets. Les recommandations qui en découlent servent à améliorer l'ancrage des travaux d'intégration en tant que tâche transversale dans toutes les offres d'encouragement précoce.

L'Office fédéral des migrations ODM et la Commission fédérale pour les questions de migration CFM espèrent que les résultats mis en évidence dans cette publication profiteront aux différents acteurs de l'encouragement précoce et souhaitent plein succès à tous ceux qui œuvrent pour cette honorable cause!



Mario Gattiker
Office fédéral des migrations
Le Directeur



Walter Leimgruber
Commission fédérale pour les questions de migration
Le Président

Table des matières

HOMMES & PÈRES – MIGRANTS & EXPERTS	7
PÉNALISÉS DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF, GAGNANTS DANS LA COOPÉRATION	9
DE L’HOMOGÉNÉITÉ CONFUSE À LA DIVERSITÉ CULTURELLE	11
LE BILINGUISME : UN ATOUT MALGRÉ TOUT	13
CONNAISSANCES TIRÉES DE L’ÉVALUATION	15
L’encouragement de l’intégration dans le domaine préscolaire vu sous l’angle pédagogique	15
Quels projets présentent-ils le plus grand potentiel ?	17
Terrains d’intervention pour les contenus : accessibilité, qualification, coordination et coopération	17
Exigences minimales pour le pilotage (au niveau cantonal) de projets d’encouragement de l’intégration dans le domaine préscolaire	20
Administration et financement	21
ANNOTATIONS	23
BIBLIOGRAPHIE	24

Hommes & pères – migrants & experts

Dans le cadre du projet « Migrantenväter im Gespräch » (Discussions entre pères immigrés), les associations VäterNetz.ch et Formation des parents CH ont organisé, entre 2009 et 2010, vingt rencontres réunissant des pères immigrés en tables rondes pour partager leur vécu de la paternité en contexte culturel étranger. Doublement récompensé, le projet a décroché le prix d'encouragement de la ville de Berne et le prix de la Fédération suisse pour la formation continue. Il a aussi mis en évidence l'intérêt d'impliquer davantage deux groupes cibles dans le travail d'intégration : les hommes d'une part et, de l'autre, les diplômés (hommes/femmes) issus de la migration.

Travailleur, chef de famille attaché aux valeurs patriarcales, violent... Tel qu'il ressort des médias suisses, le profil des hommes issus de la migration est rarement nuancé, symptôme d'une banalisation du discours dépréciatif dans l'espace public, d'une image négative qui occulte les contre-exemples positifs.¹ Ce phénomène a pour effet de reléguer à l'arrière-plan les points de convergence entre cultures d'origine et d'accueil. Au point d'en oublier, souvent, que plus de la moitié des hommes immigrés partagent avec les Suisses des qualités fondamentales : ils sont pères de famille, époux et partenaires, et veulent être de bons pères.

Mais ce rôle est souvent difficile à tenir : « Beaucoup se sentent dépassés, déstabilisés ; ils ne savent pas comment se comporter en père de famille en Suisse », note Jorge Montaya Romani, lui-même père d'origine péruvienne.² Il y a un grand décalage entre les traditions et les rôles modèles de leur société d'origine et les attentes auxquelles ils sont confrontés dans leur société d'accueil, dans un rôle de père qui ne leur est guère familier. Participer aux soins et à l'éducation de l'enfant, comme le font les hommes en Suisse, ou s'exprimer sur des questions d'éducation ne leur semble souvent pas naturel. Et il est vrai qu'on attend beaucoup d'un père en Suisse : il doit être tout à la fois à l'écoute et actif, participer aux soins de l'enfant, être son référent, tout en travaillant à temps plein. Autant d'attentes qui peuvent le dépasser, voire créer des conflits d'identité. Que faire, en effet, si l'on ne sait pas changer les couches du petit, ou qu'on ne veut simplement pas le faire parce qu'on conçoit autrement son rôle de père ? Sans compter que ces conflits sont souvent tabous : ils ne collent pas avec le stéréotype du migrant aux valeurs patriarcales, ni avec celui du père protecteur. Or, pour beaucoup, il est gênant d'admettre

qu'ils rencontrent des difficultés dans leur rôle de père ; ils le ressentent comme un échec personnel. Car, comme le veut la sagesse populaire, « être père vient naturellement. »

Ces pères qu'on oublie

Même dans le travail d'intégration, on oublie souvent que les femmes ne sont pas les seules à élever des enfants et que les mères ne sont pas les seules à avoir besoin de soutien dans l'exercice du rôle parental. Les projets d'intégration sont souvent conçus pour un groupe cible précis. Dans le cas de l'encouragement préscolaire à l'intégration : les mères et les futures mères. Une démarche logique, certes, mais qui laisse inexploité le potentiel que recèle l'ouverture des projets à d'autres groupes cible. Les projets d'intégration qui s'adressent à des hommes sont plutôt rares en Suisse. Et plus rares encore ceux qui s'adressent à des pères. L'un de ces rares projets est le programme « Migrantenväter im Gespräch » (Discussions entre pères immigrés), lancé sous l'égide de l'Office fédéral des migrations et de la Commission fédérale pour les questions de migration. Le projet, qui consistait à réunir en tables rondes des pères immigrés ou issus de la migration, a été déployé dans une vingtaine de lieux à travers la Suisse alémanique. Conjointement mené par les associations VäterNetz.ch et Formation des parents CH avec le soutien de nombreux partenaires publics, ce programme s'est caractérisé par une forte dynamique de réseau entre les structures et institutions en place, mais aussi au-delà des barrières culturelles.

Le projet compte, à ce jour, plus de 140 participants et plus de vingt nationalités représentées. Le principe, aussi simple qu'ingénieux, consistait à inviter des hommes

à se rencontrer, dans un lieu ordinaire, pour parler de leur situation de père en Suisse. Le projet s'est matérialisé par une série de rencontres uniques, encadrées par un animateur formé à l'exercice, lui-même confronté à la migration dans son expérience et – si possible – père de famille. Résultat: un projet qui a su transcender les barrières culturelles, tant dans sa conception que dans sa réalisation. Au lieu de se voir proposer une offre conçue pour eux mais sans eux, les participants ont été impliqués dans le projet et mis en situation d'experts. Ceci leur a permis d'aborder leurs problèmes et de partager leurs expériences dans un espace protégé – un espace qui manquait à ce jour, témoin les réactions positives recueillies parmi les pères-participants. Et Andreas Borter, responsable du projet et président de l'association Väternetz.ch, de constater: « Il y avait un besoin manifeste d'échanges entre pères d'origine étrangère ».³

Vers un partenariat

Fin 2011, le projet a décroché le prix d'encouragement de la ville de Berne pour sa contribution à l'intégration de la population immigrée. Le jury a en particulier salué l'originalité de la démarche et son potentiel. Il a souligné le caractère inédit du projet, rappelant qu'il n'existait pas à ce jour, dans la ville, d'espace de conseil et d'échanges destiné aux pères issus de la migration. Le projet a ainsi clairement montré qu'on pouvait gagner à repenser les groupes cible. A la fin de la même année 2011, un an et demi à peine après son lancement, le projet a remporté le prix de la formation continue de la Fédération suisse pour la formation continue (FSEA), qui récompense les projets novateurs en matière de formation continue. Cette nouvelle distinction a confirmé la pertinence, pour ce projet, d'avoir formé des spécialistes eux-mêmes confrontés à la migration dans leur vécu – là encore, une démarche plutôt rare à ce jour. Or, comme le montre le rapport d'évaluation du programme « Encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire », établi sur mandat de l'Office fédéral des migrations et de la Commission fédérale pour les questions de migration, il y a là un potentiel inexploité en termes de travail d'intégration. Les migrants peuvent contribuer de façon significative – en tant que personnes clés, de médiateurs ou d'interprètes – à l'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire.⁴ Les projets qui cumulent intégration et spécialisation de personnes immigrées sont particulièrement intéressants à ce titre. Il est également important d'associer des spécialistes issus de la migration aux structures ordinaires et de resserrer la coopération avec les réseaux de migrants.

Le succès du projet « Discussions entre pères immigrés » tient aussi au fait qu'il s'adressait à deux catégories d'hommes: aux hommes avec enfants et aux hommes

issus de la migration. Les animateurs, spécifiquement formés pour le projet, avaient tous été confrontés à la migration dans leur expérience, expérience qu'ils ont ainsi pu mettre à profit. Pour les participants, le bénéfice a été double, puisque ce projet les a confortés dans leur rôle de père, tout en motivant des migrants à se spécialiser sur les questions d'intégration. Il est aussi doublement novateur, puisque, non seulement il s'adressait à des hommes, mais qu'il les mettait en situation de partenaires. Au lieu d'une offre conçue pour des pères immigrés (mais sans eux), c'est un dialogue qui s'est engagé entre pères autochtones et immigrés. On passe ainsi de l'altruisme au partenariat: entre pères en Suisse.

Pénalisés dans le système éducatif, gagnants dans la coopération

Les élèves allophones sont les grands perdants du système éducatif suisse : ils réussissent moins bien aux épreuves et peinent davantage à trouver une place d'apprentissage. Corriger ce déséquilibre sera l'un des défis du travail d'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire. Un projet coopératif novateur mené en Suisse romande montre comment on peut y parvenir et en quoi un partenariat entre initiatives privées et structures locales est doublement gagnant.

La recherche pédagogique contemporaine s'accorde sur deux constats : les élèves issus d'un contexte migratoire réussissent moins bien aux épreuves scolaires et ces mêmes élèves sont les premiers à bénéficier d'un encadrement préscolaire. Les résultats des épreuves PISA 2009 ont p. ex. montré que des facteurs tels que le statut social, l'ascendance allochtone et la langue parlée à la maison se répercutent sensiblement sur les performances scolaires de l'élève. Ce constat est particulièrement vrai pour la lecture, qui met en difficulté beaucoup de jeunes allophones, lesquels accusent un retard de 23 points par rapport à leurs camarades suisses aux épreuves PISA.

Mais l'étude PISA 2009 montre aussi que ces difficultés de lecture peuvent être surmontées : en neuf ans, l'écart de performances en lecture s'est considérablement réduit entre les élèves suisses issus ou non de l'immigration. Selon les auteurs de l'étude, ce résultat n'est pas dû au hasard. Il reflète les efforts ciblés d'encouragement déployés dans les cantons : « L'amélioration des performances en lecture des élèves issus de l'immigration entre PISA 2000 et PISA 2009 n'est pas attribuable au fait que les immigrés proviendraient de pays où l'on parle la même langue que dans leur lieu d'établissement, par exemple à l'immigration accrue d'Allemands en Suisse alémanique. (...) Il semble que les mesures prises pour la promotion des compétences en lecture portent leurs fruits – notamment auprès des élèves issus de l'immigration. » La preuve statistique est donc faite de l'intérêt des programmes d'intégration et d'encouragement linguistique – sur le long terme et donc au-delà des projets eux-mêmes.

Un exemple très concret en est le programme pilote lancé par le canton de Neuchâtel, sous le titre « Réussir l'intégration dès l'enfance ». De 2010 à fin 2011, ce pro-

gramme, soutenu financièrement par la Confédération, a été coordonné par le Service cantonal de la cohésion multiculturelle (COSM). Il visait essentiellement deux objectifs : promouvoir l'égalité des chances des enfants socialement défavorisés dans la tranche d'âge des 0 à 6 ans et mieux coordonner l'offre existante en matière d'éducation préscolaire. L'implication des structures ordinaires dans le projet a incontestablement contribué à son succès.

Un programme pluriel, un seul groupe cible

Le programme se déclinait en douze projets impliquant des acteurs d'horizons les plus divers – de la bibliothèque municipale au service cantonal de la jeunesse, en passant par les associations de quartier et la fédération régionale des crèches. Face à cette pluralité, il s'agissait, d'une part, de ne pas perdre de vue les objectifs et, d'autre part, de coordonner les projets entre eux, mais aussi les objectifs propres à chacun d'eux. Trois types de projets ont ainsi été proposés à Neuchâtel : des projets d'encouragement à la lecture chez les enfants d'âge préscolaire, des projets proposant conseils et soutien professionnels aux parents d'enfants défavorisés, et, enfin, des projets d'encouragement linguistique, destinés à valoriser la langue première des enfants issus de l'immigration. Leur dénominateur commun : tous s'adressaient à un seul et même groupe cible, à savoir les enfants de 0 à 6 ans issus de familles socialement défavorisées, et essentiellement de quartiers à forte immigration.

La coopération était, à côté de l'aspect coordination, l'autre pilier du programme. Pour mieux tirer parti de l'offre existante, mais aussi de l'expérience et du sa-

voir-faire acquis au fil des ans, le programme a été réalisé en étroite coopération avec les structures et réseaux en place. Les professionnels impliqués ont été sensibilisés, puis formés à la question des interfaces entre éducation préscolaire et intégration. Il en est résulté un réseau de compétences inédit en Suisse et, partant, une « vision romande » du travail d'intégration dans le domaine préscolaire, comme le souligne le rapport final : « Ce programme (...) offre une vision romande complémentaire aux projets d'encouragement précoce menés en Suisse alémanique et remplit donc son rôle de projet modèle, susceptible d'avoir produit des expériences et un savoir-faire utiles ailleurs. »⁵

Le réseautage : une démarche rentable

La pertinence des points forts définis par le canton (la coordination et la coopération) se vérifie dans l'évaluation du programme.⁶ L'étude, longue d'une centaine de pages, conclut ainsi que le réseautage est une démarche rentable, qui suppose une volonté de coopérer et une bonne coordination. « Il a été souligné qu'il ne suffit pas uniquement d'avoir un réseau mais qu'il faut savoir également s'en servir et l'utiliser. Il est aussi important de garantir un coordinateur responsable et capable de gérer, de réunir les intervenants et d'encourager les rencontres ». L'intérêt de cette démarche de coopération ressort également des entretiens menés, dans le cadre de l'évaluation, avec les professionnels impliqués dans les projets. Le réseau initié par le canton a donné lieu à de nouvelles structures de coopération qui perdureront au-delà des projets eux-mêmes. Il a libéré d'importantes synergies et a motivé les gens, relève une responsable de projet. Une autre responsable se félicite, pour sa part, des échanges que permet ce réseau en termes d'expériences de coopération avec des structures ordinaires et des partenaires politiques. « C'était de pouvoir rencontrer des gens ; c'est pour ça qu'on sait comment les choses se passent, savoir à quelle porte frapper ».

Au-delà du succès individuel des douze projets, les chiffres témoignent surtout du succès global du programme : plus de 2000 enfants et 1600 familles touchés à l'échelle du canton, et plus de 400 professionnels mobilisés dans l'éducation préscolaire. Plus de la moitié des enfants bénéficiaires sont issus de l'immigration. Au terme du programme, deux manifestations de mise en réseau se sont tenues, au cours desquelles le canton de Neuchâtel a pris note de cette réussite et résumé les expériences faites dans les différents projets d'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire.⁷ Dans un rapport présenté sous forme de recommandations. Et là encore, la récolte est prometteuse, puisque le programme a eu des retentissements bien au-delà du canton, et qu'il a trouvé sa place dans la politique cantonale.

Le canton a de bonnes raisons d'espérer que cet effort se fera ressentir dans les résultats des épreuves PISA 2012. Et pour cause, de nombreux projets d'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire ont montré que des projets efficaces à long terme se caractérisent par une étroite collaboration avec les structures ordinaires. Il est ici question de coopération horizontale – p.ex. entre la crèche et le centre de puériculture –, mais aussi verticale, p.ex. au passage du préscolaire au scolaire. Il reste aussi beaucoup à explorer au-delà, p.ex. dans le travail de réseau avec les secteurs de la santé ou de la formation continue (formelle ou informelle), rarement convergents aujourd'hui.

De l'homogénéité confuse à la diversité culturelle

Trop de cuisiniers gâtent la sauce, dit l'adage. Peut-être, mais dans les projets d'intégration préscolaire, c'est l'inverse. Plus les intervenants sont nombreux, plus le projet aura de succès. Pour créer du neuf, en exploitant pleinement le potentiel de ce qui existe, il faut multiplier les groupes cible: enseignants, parents, animateurs, familles immigrées et autochtones. Cela est d'autant plus vrai lorsqu'on s'adresse à un public pluriculturel.

Un Suisse sur cinq n'est pas né en Suisse. Plus de 20 pourcent de la population résidente suisse est aujourd'hui issue de l'immigration. Mais l'immigration n'a pas fait qu'accroître la part de la population étrangère dans le pays, elle a aussi renforcé sa diversité culturelle. Le kebab et les spaghettis sont devenus incontournables dans nos assiettes, on prend des cours de capoeira, de chinois ou de cuisine grecque. La diversité culturelle a redéfini nos loisirs et nos habitudes alimentaires; elle est entrée dans nos mœurs. Mettre à profit les potentiels de cette diversité dans le travail d'intégration est l'un des objectifs de l'ouverture interculturelle. Ce concept, né dans les années 1980, proposait de repenser les institutions et structures en place pour ne plus considérer la diversité culturelle de la population immigrée comme un déficit, mais comme une ressource à exploiter. Concrètement, cela signifie, p.ex., impliquer les migrants dans les projets d'intégration en mettant à profit leurs savoirs, ajuster l'offre aux besoins des publics cible, ou encore, parler d'« ouverture » davantage que d'intégration. Ce concept peine encore à s'imposer dans le système éducatif suisse. Dans les projets d'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire en particulier, le but est bien souvent d'aiguiller les enfants allophones vers la langue et la culture d'accueil, et non d'ouvrir ses propres structures à d'autres cultures. Voilà précisément ce que déplore la direction de l'établissement scolaire de la commune de Biasca, à l'origine du projet « Accoglienza e intervento con bambini alloglotti alla scuola dell'infanzia », qui vise à cultiver à l'école un esprit d'ouverture à l'égard des élèves allophones et de leurs familles.

Se sentir bien accueilli, même à l'école

La commune de Biasca, située dans le Tessin, se caractérise par une forte diversité culturelle: rien qu'à l'Istituto scolastico communale, qui regroupe toutes les classes de la commune, treize nationalités sont représentées. Un élève sur deux ne parle pas l'italien à la maison,

mais l'apprend en tant que langue étrangère à l'école. Le phénomène est très marqué chez les tout petits: un élève immigré sur trois a moins de six ans et fréquente ainsi la scuola dell'infanzia, jardin d'enfants accueillant les trois à six ans. Une majorité d'entre eux ne parlent pas l'italien lorsqu'ils y sont admis, en général à l'âge de trois ans. S'ils apprennent l'italien par la suite et sont encouragés dans leur développement linguistique, tel n'est pas le cas des parents, qui n'ont souvent aucun contact avec la langue seconde de leurs enfants – et ne sont du reste pas particulièrement motivés à l'apprendre. Pour Raffaele de Nando, directeur de l'établissement, il y avait là un véritable potentiel à exploiter. Fort de cette conviction, il a imaginé le projet « Accoglienza e intervento con bambini alloglotti alla scuola dell'infanzia », réalisé avec le soutien financier de l'Office fédéral des migrations et de la Commission fédérale pour les questions de migration. Son but: développer l'encouragement linguistique pour les enfants en âge préscolaire, impliquer davantage les parents dans le quotidien scolaire des élèves et, dans le même temps, renforcer les compétences interculturelles des enseignants, de sorte que tous les participants en retirent quelque chose.

La coopération: une logique gagnante

A Biasca pas plus qu'ailleurs, le projet n'a pas consisté à créer quelque chose d'entièrement neuf en matière d'ouverture interculturelle, mais à bâtir sur de l'existant, à engager une restructuration de l'intérieur vers l'extérieur. Les structures et pratiques en place ont été réexaminées sous l'angle de l'égalité des chances (entre enfants issus ou non de l'immigration), puis adaptées pour favoriser l'ouverture interculturelle. Un exemple concret: depuis plusieurs années, l'établissement travaille avec un spécialiste de l'intégration et de l'encouragement linguistique, qui prend en charge les enfants allochtones de cinq ans et les prépare à leur entrée en scolarité. Dans le cadre du projet, son taux d'occu-

pation a été augmenté, ce qui a permis d'étendre l'offre à des enfants plus jeunes (soit de quatre ans). En parallèle, la coopération avec les parents d'élèves s'est approfondie. Les parents ont p. ex. été invités à participer à la réalisation d'un livre de famille, dans lequel ils collaient une photo de leurs enfants en la commentant. Ce livre, véritable recueil d'histoires familiales où se côtoient différentes cultures, a ensuite circulé entre les parents, contribuant ainsi à améliorer l'acceptation mutuelle. L'initiative a non seulement permis aux parents de prendre de l'assurance, mais aussi de renforcer leur confiance dans l'institution, la scuola dell'infanzia devenant un partenaire compétent dans l'éducation de leurs enfants, un partenaire à l'écoute des besoins des parents et ouvert à leurs différences.

L'avantage d'intégrer une multitude d'acteurs est aussi de pouvoir confronter les attentes de chacun, pour pousser le dialogue au-delà des barrières culturelles. Cela présuppose une relation de confiance mutuelle : confiance dans les compétences de ses propres structures et dans celles des acteurs nouvellement impliqués. Les chiffres montrent, par ailleurs, que le projet doit une grande part de son succès au fait qu'il a été proposé dans les structures ordinaires. 98 pourcent des enfants de quatre ans en ont bénéficié – et, partant, leurs parents – un taux exceptionnel qui tient à l'âge d'entrée en scolarité obligatoire, fixé à quatre ans pour tous les enfants de la commune.

Ce taux n'est, en effet, pas le même pour les enfants de trois ans, plus difficiles à atteindre. Il souligne du même coup les limites des projets d'ouverture interculturelle réalisés dans les structures ordinaires, dont l'impact dépasse rarement le périmètre d'action de ces mêmes structures. C'est là précisément que Raffaele de Nando, directeur de l'établissement, voit du potentiel : décroquer l'école pour favoriser son ouverture à de nouvelles cultures. Le projet devrait ainsi s'étendre à la scuola elementare (école primaire) ces trois prochaines années.

Le bilinguisme : un atout malgré tout

Jusque dans les années 1980, la recherche pédagogique considérait le bilinguisme comme un obstacle à l'apprentissage, et donc à la réussite scolaire. Aujourd'hui, vingt ans et moult études plus tard, les chercheurs en soulignent les bienfaits : de bonnes connaissances dans deux langues peuvent avoir un effet positif sur les facultés d'apprentissage de l'élève, renforcer ses aptitudes cognitives et, partant, favoriser sa réussite scolaire. Une formidable opportunité à saisir, donc, pour progresser vers l'égalité des chances dans un système éducatif qui, comme en Suisse, tend à aggraver les inégalités plutôt que de les corriger. En termes d'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire, cela signifie proposer un encouragement ciblé aux élèves bilingues, non seulement dans leur langue seconde, mais aussi dans leur langue première.

Ce n'est pas la première fois qu'une étude dénonce les inégalités des chances dans le système scolaire, en Suisse comme dans les pays qui l'entourent. Le bilan d'égalité publié en mars 2012 par la Fondation Bertelsmann et l'Institut allemand pour le développement de la formation (IFS) n'en est pas moins consternant.⁸ Comme son nom l'indique, ce bilan traduit en chiffres l'état d'égalité des chances dans le système éducatif allemand. Or le dernier bilan révèle que, non seulement ces chances sont fonction du Bundesland dans lequel l'élève est scolarisé, mais qu'en plus le système accentue les inégalités sociales déjà présentes. Autrement dit, les élèves issus de familles défavorisées et peu instruites sont doublement pénalisés dans le système allemand.

Diverses études montrent, par ailleurs, que ces inégalités s'aggravent lorsque – comme en Suisse – la place faite à l'encouragement linguistique est insuffisante. Les enfants élevés dans un milieu bilingue sont particulièrement exposés : souvent issus de familles peu instruites ou immigrées, beaucoup peinent à trouver leurs marques dans leur langue seconde et, partant, dans le système scolaire. A ces difficultés s'ajoute le fait que la langue première est souvent la langue de communication exclusive de la famille, ce qui risque de freiner l'apprentissage de la langue seconde. Pour donner des chances égales aux enfants qui grandissent dans un contexte bilingue, il faut les mettre en contact avec la langue d'accueil le plus tôt possible, de sorte qu'ils l'apprennent à travers le jeu et sans s'inhiber.

Cinq règles pour mieux réussir

Comme le souligne Claudio Nodari, chargé de cours en allemand langue seconde auprès de la Haute école pédagogique de Zurich, on gagne à observer quelques règles :⁹

- 1. Une langue – une personne**
Dans la petite enfance, l'acquisition de la langue se fait au contact d'un référent. C'est pourquoi l'utilisation par un même référent de plusieurs langues risque d'être source de confusion.
- 2. Supports et contenus diversifiés et compréhensibles**
Les langues s'apprennent dans l'interaction. Il faut donc privilégier des supports et des contenus propres à éveiller la curiosité.
- 3. Liberté de l'enfant dans le choix de la langue**
La contrainte, dans l'apprentissage d'une langue, conduit souvent à un blocage, voire au rejet de cette langue.
- 4. Expériences dans la langue « faible »**
La connaissance de la langue dite faible – parlée moins couramment – se renforce au gré des expériences positives faites au contact de celle-ci.
- 5. Dimension naturelle du bilinguisme**
La langue est plus qu'un instrument de communication et ne devrait pas être apprise pour de mauvaises raisons (p. ex. rentabilité économique).

Le projet de l'association BiLiKiD, mené sous la direction de Tuba et Mesut Gönç et avec le soutien de l'Office fédéral des migrations et de la Commission fédérale pour les questions de migration, donne un exemple concret d'application de ces principes. Déployé à Uster et à Dietikon, le projet consistait à proposer des ateliers de jeux en deux langues,¹⁰ animés par deux éducateurs, dont l'un s'exprimait exclusivement en Suisse allemand, l'autre en langue turque. Les enfants découvraient ainsi une nouvelle langue à travers le jeu et à un rythme qui leur était adapté. Au début, ils ne s'adressaient pour la plupart qu'à l'éducateur qui parlait leur langue première. Mais au fil du temps et à mesure qu'ils prenaient confiance, ils se sont mis à parler avec le deuxième éducateur également. Le déroulement structuré des ateliers (p.ex. l'apprentissage en commun de chants interculturels en fin d'atelier) a permis aux enfants de considérer le plurilinguisme comme normal et donc de surmonter leur appréhension face à la langue seconde.

La coopération parentale a également joué un rôle décisif: l'organisation de réunions d'information, de réunions de parents d'élèves et d'activités communes – notamment la visite de la bibliothèque communale – a permis de resserrer les contacts et les liens de confiance. Les animatrices ont également cherché à répondre aux préoccupations des parents en leur procurant des informations ciblées. Outre l'acquisition du langage, ces ateliers ont donc favorisé les échanges interculturels. «BiLiKiD a vocation à jeter un pont entre deux cultures», explique Tuba Gönç, l'une des animatrices. «Un pont linguistique, mais aussi culturel: tous les enfants connaissent aujourd'hui l'histoire du lapin de Pâques». Cet exemple illustre bien ce que Nodari évoquait plus haut: la langue est plus qu'un moyen de communication, elle est aussi l'expression de notre culture, de notre identité.

De l'utilité d'un concept pédagogique clair

L'encouragement linguistique peut apporter une contribution significative à l'égalité des chances. Reste que le travail d'intégration dans le domaine préscolaire est un exercice d'équilibriste: répondre aux besoins de l'ensemble des enfants, tout en tenant compte des particularités des enfants bilingues. Concilier ces deux impératifs n'est pas forcément évident, comme le montre l'exemple des ateliers de Dietikon et d'Uster. Car si ces ateliers étaient en principe ouverts à tous les enfants, seuls des enfants d'origine turque ou turco-suisse y ont pris part. L'expérience a montré, sur ce point, l'utilité de développer en amont un concept pédagogique et des lignes directrices pour la prise en charge des enfants allophones. Il est également important de coopérer avec d'autres prestataires, pour permettre aux enfants d'accé-

der à une offre la plus vaste possible, dans leur langue première comme seconde, et les accompagner ainsi dans leur développement global. Cette démarche permettra à chacun de tirer parti des mesures d'encouragement, qu'il soit à l'aise dans l'apprentissage d'une langue seconde ou qu'il se sente freiné par le bilinguisme.

La langue est sans conteste un facteur clé d'égalité des chances. Mais au-delà de la langue, il faudrait faire un retour sur l'ensemble des structures destinées aux enfants (et à leurs parents) et s'interroger comment les modèles et pratiques en place influent sur la répartition des chances.

Connaissances tirées de l'évaluation

L'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire vu sous l'angle pédagogique

Plusieurs écoles coexistent concernant la définition de la pédagogie dans le domaine préscolaire. En effet, il n'existe aucune conception commune de la pédagogie précoce ou de la pédagogie dans le domaine préscolaire. La variété des notions employées dans ce domaine ne fait que renforcer cette impression : pédagogie de la petite enfance, pédagogie dans le domaine préscolaire, formation de la petite enfance, encouragement dans le domaine préscolaire ou encore encouragement précoce. Toutes ces notions témoignent de conceptions très diverses des enfants et de l'enfance. Par conséquent, les points de vue divergent concernant les tâches qui incombent à la pédagogie dans le domaine préscolaire (cf. Dahlberg 2010). La pédagogie dans le domaine préscolaire doit-elle permettre aux enfants d'atteindre un certain niveau en se fondant sur des plans et des directives afin que l'entrée à l'école se déroule de manière optimale ? Faut-il déployer des efforts particuliers lorsque des lacunes (chez l'enfant ou dans l'environnement familial) sont identifiées ? Ou s'agit-il plutôt de mettre en place des opportunités et des contextes afin d'inciter les enfants à l'apprentissage en leur permettant de développer leurs propres points de vue et de laisser libre cours à leur imagination ?

La pédagogie dans le domaine préscolaire fait également l'objet d'interprétations très diverses. Les tâches en la matière sont assumées de manière variable par les établissements préscolaires à l'échelon institutionnel. Parmi ces tâches figurent l'encouragement de l'intégration des enfants (p. ex. enfants issus de la migration, enfants issus de familles disposant d'un faible niveau de formation ou encore enfants souffrant de troubles ou d'un handicap), l'encouragement ciblé de certains aspects éducatifs (p. ex. encouragement linguistique, formation scientifique), l'incitation à un apprentissage social, émotionnel et cognitif, l'intervention en cas de situations problématiques, l'association des parents et la prise en compte des cadres de vie, l'amélioration des conditions contextuelles pour la croissance de l'enfant etc. (cf. p. ex. Fried & Roux 2006).

La pédagogie précoce se caractérise par le fait qu'elle ne s'adresse pas uniquement aux jeunes enfants mais également aux parents ainsi qu'aux établissements et institutions compétents dans ce domaine. Elle comprend donc un apprentissage à la fois informel et formel. On parle d'apprentissage informel lorsque l'apprentissage découle des influences et sources provenant de l'environnement du sujet ainsi que de son expérience quotidienne. Quant à l'apprentissage formel, il passe par le biais d'établissements d'enseignement (de l'encouragement précoce) et peut être dirigé grâce à certains instruments (plans, projets d'encouragement etc.). La pédagogie précoce tente de combiner ces deux concepts d'apprentissage. Il est donc essentiel de lancer des partenariats en matière d'éducation et de formation qui mettent la priorité sur l'enfant. Cependant, la mise en place de partenariats se heurte souvent à des craintes et des préjugés. Il peut être utile de créer des ponts partant très tôt de la famille vers l'extérieur et de réduire le plus possible le seuil entre la famille et l'école (cf. Simoni 2010, p. 61).

Quant aux objectifs de la pédagogie précoce, là encore l'éventail de réponses est très large. Laewen (2009) résume les objectifs de l'éducation précoce de la manière suivante : formation, éducation, encadrement et prévention. Dans son exposé « L'encouragement précoce à la croisée de la prévention et de la protection – état des lieux des notions et concepts » Simoni (2011) cite les objectifs suivants :

- soutenir l'inclusion;
- permettre la participation;
- gérer la diversité;
- mettre en place des ponts et des conditions de soutien;
- identifier les tâches incombant aux familles, celles incombant aux institutions et les tâches communes dans le domaine du bien-être des enfants et de la réussite de leur développement.

Ces objectifs de l'encouragement précoce font l'objet d'attentes élevées. Il n'est donc pas étonnant que, ces

dernières années, la petite enfance et le potentiel qu'elle représente pour les processus d'apprentissage et de formation ait retenu l'attention des milieux spécialisés et ait également fait l'objet d'un intérêt particulier dans le domaine de la formation et de la politique sociale. Dans ce contexte, Diehm (2011) parle d'euphorie de l'encouragement, citant en particulier les nombreuses initiatives en la matière, l'élaboration de plans de formation pour la petite enfance et les efforts entrepris par les communes et les cantons. Ce constat surprend car les investissements dans le domaine de l'encouragement précoce ne sont guère étayés par des données empiriques. Il n'y a pas non plus d'unité autour de la notion de qualité pédagogique dans le domaine de l'encouragement de l'intégration (Stamm 2011, p. 17).

Malgré ces lacunes, certains points peuvent contribuer à la réussite de l'encouragement précoce. Siraj-Blatchford et Moriarty (2010) se fondent sur les analyses de plusieurs études pour citer certaines conditions de base essentielles. Selon eux, l'encouragement dans le domaine préscolaire est efficace lorsque les processus d'apprentissage et de formation :

- intègrent et s'appuient sur les connaissances dont disposent déjà les enfants et sur leur compréhension;
- conduisent à la mise en place de concepts-clés centraux (p. ex. systèmes symboliques, concept quantitatif, principe de causalité) allant de pair avec l'acquisition future d'informations et de connaissances;
- soutiennent le développement d'aptitudes métacognitives afin que les enfants apprennent à faire le point sur leurs problèmes et à les résoudre efficacement.

Il est également nécessaire que ces processus soient liés à une « approche pédagogique professionnelle » se caractérisant par la communication et le dialogue ainsi que par une démarche de réflexion et de questionnement du professionnel du domaine préscolaire (cf. Dahlberg 2010). Cette approche pédagogique s'insère dans une étroite collaboration entre les instituts de formation et les acteurs dans le domaine de l'encouragement précoce, d'une part, et les familles, d'autre part. Il est évident que cette coopération joue un rôle central, notamment pour ce qui est d'intégrer les enfants provenant de familles défavorisées issues de la migration.

La pédagogie précoce est alimentée par des impulsions résultant de l'état des connaissances dans le domaine des sciences de l'éducation, de la psychologie et de la sociologie. Concernant l'encouragement de l'inté-

gration des enfants provenant de familles défavorisées issues de la migration, les enseignements tirés de la pédagogie de la diversité et de la pédagogie interculturelle occupent une place particulière.

La question de la gestion de l'hétérogénéité des enfants peut tout d'abord être abordée sous l'angle d'une pédagogie de la diversité et d'une pédagogie « sensible à l'hétérogénéité ». Une *pédagogie de la diversité* est une « pédagogie de la reconnaissance intersubjective entre individus différents disposant des mêmes droits. En tentant d'éviter toute forme de mépris dans le domaine de la formation, elle encourage tant les processus de formation personnels que les processus de qualification et de socialisation et permet de contrebalancer les conséquences dommageables du principe de sélection prédominant dans ce domaine » (Prengel 1995, p. 62). Ceux qui appliquent dans leur travail les idées maîtresses d'une pédagogie de la diversité peuvent le comprendre de la manière suivante : être sensible à l'existence de la diversité et attentif à son potentiel. L'acceptation et la reconnaissance de l'individu revêtent donc une importance fondamentale. Cette attitude empreinte de respect que les spécialistes ou les parents manifestent à l'égard des enfants dont ils ont la charge permet par la suite d'exclure toute forme d'humiliation, de dénigrement, de dévalorisation, voire même de discrimination. Il convient de transmettre aux enfants et aux jeunes « une attitude de respect de soi et de reconnaissance de l'autre dans sa diversité et ses similitudes » (Prengel 2004, p. 45).

La question de l'hétérogénéité peut également être vue sous l'angle de la pédagogie interculturelle. Cette forme de pédagogie implique de systématiquement vérifier quand et sous quelle forme (culturelle, linguistique, religieuse etc.) la différence devient déterminante et doit être prise en compte. Visant un encouragement précoce pour tous, elle prévoit notamment d'évaluer quels aspects spécifiques aux modes de vie des migrants doivent être pris en compte dans le cadre de l'encouragement et de la formation précoces afin de garantir le développement global des enfants, par exemple en encourageant l'acquisition de la langue première et le plurilinguisme. Dans le domaine migratoire, il serait également envisageable de permettre aux enfants de développer les compétences nécessaires pour se mouvoir et se sentir « chez eux » dans des environnements culturels différents (tout en conservant un lien avec la culture d'origine des parents). Le développement de compétences interculturelles en matière d'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire est nécessaire pour deux raisons. D'une part, les spécialistes doivent pouvoir gérer la diversité culturelle de manière « constructive et dans une optique d'encouragement » (Gogolin 2003, p. 1). D'autre part, les enfants (qu'ils soient ou non issus de la migra-

tion) doivent dès le départ apprendre à développer leur ouverture (inter-) culturelle et à acquérir des aptitudes culturelles (cf. également Reichert-Garschhammer & Kieferle 2011, p. 193 ss).

Quels projets présentent-ils le plus grand potentiel ?

Parmi la vaste offre de projets, de différents types, aux contenus et aux objectifs divers, il n'est pas possible d'identifier un seul projet, ni même un type, qui présente le plus grand potentiel pour l'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire. L'évaluation montre au contraire qu'il faut précisément une offre étendue et des projets de plusieurs types pour renforcer durablement l'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire. La palette de l'offre et l'interaction des différents projets doit aussi tenir compte de l'hétérogénéité des populations migrantes et des besoins spécifiques des différents groupes et individus, de leurs appréhensions, inhibitions, craintes, etc. Nous nous bornons ci-dessous à des indications formelles concernant les projets prometteurs pour l'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire. Ces projets doivent avoir les caractéristiques suivantes :

- Ils sont cohérents, dans leurs contenus et leurs objectifs, avec le mandat de la Confédération en matière d'encouragement de l'intégration (ouvrir et compléter les structures ordinaires) et affichent clairement cette cohérence.
- Ils définissent leurs contenus et leurs objectifs en fonction des stratégies cantonales et/ou communales en matière d'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire.
- Ils mettent en œuvre des méthodes et des contenus d'une pédagogie de la diversité, en tenant particulièrement compte de la pédagogie interculturelle et de l'éducation interculturelle.
- Ils disposent d'une stratégie pour s'adresser à des enfants allophones et à leurs parents.
- Ils sont intégrés dans les structures ordinaires (administration cantonale, communes, centres de conseil, structures d'accueil collectif de jour, école enfantine, école primaire, associations dans le domaine de l'encouragement précoce comme l'ASSAE ou Accueil familial de jour Suisse) – ou y sont étroitement liés, avec une définition claire des interfaces.
- Ils travaillent en accordant une considération particulière à l'encouragement de l'intégration en lien

et en échange permanent avec d'autres projets d'encouragement précoce, de même que dans les degrés suivants du système éducatif (échange d'expériences horizontal et vertical, développement et approfondissement du contenu de projets).

- Ils travaillent en collaboration et à proximité des groupes cibles – c'est-à-dire qu'ils sont orientés sur l'espace social et ont une composante participative.
- Ils investissent leurs ressources en fonction de leurs objectifs, et leurs buts et groupes cibles sont clairement définis.
- Ils ont examiné au préalable leur faisabilité et leur mise en œuvre.
- Ils prévoient du temps et des ressources pour la coopération, l'échange et le développement de réseaux.

Terrains d'intervention pour les contenus : accessibilité, qualification, coordination et coopération

Les terrains d'intervention pour les contenus incluent les champs de tâches qui doivent désormais être obligatoirement et prioritairement traités dans l'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire. Ils donnent ainsi une ligne générale d'orientation sur les thèmes dans lesquels des efforts particuliers doivent être entrepris.

La distinction opérée entre projets A, projets Q et projets C (Accessibilité, Qualification, Coordination/Coopération) est séduisante à première vue, puisqu'elle semble permettre la définition de points forts. À y regarder de plus près, cette distinction est plutôt une source de confusion : de nombreux projets A et Q avaient également une forte composante conceptuelle (on imagine mal, en effet, comment une formation ou un projet d'amélioration de l'accessibilité pourrait être réalisé sans commencer par établir une base conceptuelle). Un grand nombre de projets A offraient aussi des mesures de qualification et des formations pour les collaborateurs de projets, etc. La plupart des projets auraient donc été classés indifféremment dans l'une ou l'autre des catégories. Cette constatation est à l'origine de la recommandation suivante adressée aux futurs programmes cantonaux :

Recommandation : *L'accessibilité, la qualification et la conception sont des éléments primordiaux pour les projets d'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire. Il s'agit cependant de les définir comme des*

lignes d'action générales qui doivent être prises en considération, à des degrés divers, dans tous les projets.

À l'avenir, l'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire doit se positionner sur les terrains d'intervention suivants :

Qualification: perfectionnement du professionnels spécialisé

Dans les projets évalués, les mesures de qualification portaient avant tout sur la collaboration avec les parents, l'encouragement précoce, la collaboration avec les professionnels et les équipes interculturelles, l'encouragement linguistique et la compétence interculturelle. Une attention moindre a été portée à d'autres aspects mentionnés dans l'appel d'offres, par exemple la détection précoce de potentiels et de déficits, ou la gestion des conflits. Compte tenu de l'absence de normes, il n'est pas possible de dire grand-chose de la manière dont la compétence interculturelle était comprise et poursuivie par les différents projets.

Pour l'encouragement linguistique, l'accent a été mis sur les langues officielles. Le thème du plurilinguisme a été abordé principalement sous l'angle de la sensibilisation au phénomène du langage (« language awareness »). L'apprentissage de la langue d'origine ou première a le plus souvent été considéré comme une tâche des parents.

Les formations ont été proposées sous une multitude de formes différentes : séminaires, conférences, cours de plusieurs jours, filières et séquences de formation. Les objectifs de la formation étaient par conséquent aussi d'ampleur variée (de la sensibilisation jusqu'au développement de compétences). L'orientation spécifique sur les compétences et les méthodes concrètes de transposition dans la pratique n'étaient pas manifestes dans tous les cas.

Les mesures de qualification s'adressent majoritairement aux « groupes cible généralisés » des « familles socialement défavorisées principalement issues de l'immigration ». Il n'est pas possible de dire si l'encouragement de l'intégration de groupes spécifiques a été traité, et si oui comment : par exemple traitement de la diversité religieuse et des communautés religieuses, des requérants d'asile et des personnes admises à titre provisoire, des familles traumatisées et de leurs enfants, etc.

Recommandation: *La diversité thématique – dans la mesure où il existe un lien spécifique avec l'encouragement de l'intégration – doit être conservée et les formations continuer d'être proposées sous une multitude de*

formes différentes (de la conférence à la filière de formation) continuer d'être proposées. Une offre coordonnée de formations est nécessaire dans les domaines suivants: sensibilisation et développement de compétences de base, approfondissement et spécialisation dans des aspects clé de l'encouragement de l'intégration (concernant des méthodes ou des sujets spécifiques). À cette fin, les cantons devront mettre à disposition des états des lieux et des analyses sur l'hétérogénéité de la population migrante et définir, en collaboration avec des spécialistes, des axes et des terrains d'intervention spécifiques, qui devront être abordés en priorité au moyen de mesures de qualification. Les thématiques liées à l'encouragement de l'intégration doivent occuper une plus grande place dans la formation initiale des professionnels de l'encouragement précoce.

Axes thématiques des offres de formation et de perfectionnement:

- *connaissances pédagogiques de base pour sensibiliser la population migrante à l'importance de l'enseignement précoce (pédagogie de la diversité, des migrations)*
- *développement de la compétence interculturelle / transculturelle*
- *méthodes et outils de la pédagogie interculturelle*
- *travail avec les parents, les personnes détenant l'autorité parentale et d'autres personnes associées à l'éducation des enfants*
- *encouragement de l'acquisition d'une deuxième langue tout en reconnaissant la langue première (sensibilisation au phénomène du langage)*
- *didactique du plurilinguisme et possibilités d'encouragement de la langue première*
- *collaboration et développement de réseaux (avec d'autres professionnels, des intervenants du domaine extrascolaire, des interprètes et médiateurs interculturels)*

Accessibilité: définir des groupes cible et les atteindre au moyen de différentes mesures

Les expériences recueillies dans le cadre des projets ont confirmé l'importance et la nécessité de proposer des offres protéiformes, à bas seuil (travail de proximité, dans les quartiers) et de collaborer avec des personnes clé. La plupart des projets mettaient l'accent sur l'intégration des migrants dans nos institutions; seul un petit nombre d'entre eux concevaient le mandat d'intégration comme faisant partie intégrante du développement de l'institution ou de l'organisation. Certains groupes sociaux – p.ex. employeurs et associations de migrants – n'ont participé que de manière limitée à la réalisation des projets. Certaines initiatives ont permis d'identifier de nouveaux acteurs de l'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire, qu'il est possible d'at-

teindre grâce à des méthodes participatives et des projets ciblés de manière optimale. Les projets qui ont bénéficié d'un soutien n'intégraient toutefois qu'en partie les connaissances pédagogiques de base en matière d'encouragement précoce et n'avaient que partiellement un lien avec l'encouragement précoce en tant que tel.

Recommandation: *L'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire doit s'inscrire dans une approche intégrative globale qui, tout en tenant compte des besoins spécifiques des migrants, vise un encouragement précoce destiné à tous les groupes de population. Les structures ordinaires – services, groupes de jeu, centres de consultation, etc. – doivent bénéficier d'un soutien pour identifier les besoins de ces groupes cible et y répondre de manière constructive.*

Une analyse détaillée, par les cantons et les responsables de projet, est nécessaire pour identifier les groupes cible – parmi les migrants et dans la population en général – qu'il y a lieu d'atteindre concrètement et définir des mesures pour sensibiliser ces groupes à l'importance de l'encouragement précoce et les inciter à participer aux mesures mises en œuvre à ce titre.

En ce qui concerne le travail avec les parents, il convient de vérifier quelles offres devraient ou doivent impérativement être proposées dans la langue première ou dans une autre langue véhiculaire, en plus de la langue nationale parlée dans la région concernée. Afin de favoriser l'émergence d'interfaces et le développement de réseaux, d'éventuelles mesures spécifiques (p. ex. dans la langue maternelle) doivent présenter un lien évident avec d'autres mesures d'intégration (p. ex. cours de langues). Les offres destinées aux enfants doivent contenir un volet visant l'encouragement précoce et fixer des objectifs en matière de gestion de l'hétérogénéité linguistique et culturelle. Elles doivent notamment indiquer si un soutien est prévu pour l'acquisition de la seconde langue et si la langue et la culture d'origine des enfants (ou des parents) sont prises en compte et dans l'affirmative, sous quelle forme. Dans l'idéal, une vaste gamme d'offres est proposée dans les communes (offres monolingues avec soutien / encouragement de la langue première; offres mettant nettement l'accent sur l'interculturalité / la sensibilisation au phénomène du langage et offres bilingues).

Les méthodes de diffusion traditionnelles – bouche à oreille, visites à domicile, collaboration avec des personnes clé en combinaison avec des mesures à bas seuil dans le cadre du travail de quartier – ont fait leurs preuves pour atteindre les groupes cible définis. Il importe donc de les maintenir et d'y recourir de manière ciblée en fonction du groupe à atteindre et de les compléter par d'autres méthodes.

Coordination et coopération: clarifier les interfaces et les coordonner, favoriser la coopération

La question des interfaces a revêtu une grande importance dans de nombreux projets. L'interface entre les structures ordinaires et des offres d'encouragement spécifique de l'intégration s'est ainsi révélée déterminante pour la durabilité et l'efficacité des projets. Une interface a été développée, essentiellement dans le cadre de projets A, pour couvrir le passage du domaine préscolaire à l'école enfantine puis à l'école primaire. En revanche, d'autres interfaces, concernant par exemple les groupes pour les tout petits, les conseils aux mères et aux pères, les traitements médicaux, ont été développées dans une moindre mesure.

Des interfaces « non exploitées » ont également été observées entre les offres de perfectionnement proposées dans le cadre du système cantonal de formation et celles mises en œuvre par des associations et d'autres groupes d'intérêts. Outre l'absence de coordination entre les offres (qui propose quelle mesure et sur quel sujet?) se pose aussi la question de la certification et de la reconnaissance, réciproque notamment, des formations des divers prestataires.

D'une manière générale, les responsables de projet accordent une grande importance aux échanges et au développement de réseaux. Il ressort de leurs appréciations qu'ils auraient souhaité que des séances spécifiques servant au transfert des connaissances et au perfectionnement et consacrées à des sujets et des groupes cible déterminés aient eu lieu plus fréquemment, pendant toute la durée d'un programme. Réussir à dégager du temps pour la mise en réseau et l'établissement / l'entretien de contacts (temps qui n'avait souvent pas été pris en compte dans le budget) a représenté un défi de taille. Étaient concernés aussi bien le travail en réseau avec des partenaires de projets, des services administratifs et des institutions que le travail relationnel avec les enfants et les parents. En particulier, la mise en réseau de nouvelles offres complémentaires avec les offres des structures ordinaires requiert un investissement considérable.

Un premier pas a été fait en ce sens au niveau fédéral avec la mise en service de la plateforme de projets « Encouragement précoce » (développée sous le patronage de l'association Formation des parents.ch, du Réseau suisse d'accueil extrafamilial et de la Commission suisse pour l'UNESCO).

Recommandation: *La coordination et la coopération sont, à l'avenir, un terrain d'intervention à part entière pour la réalisation de projets. Il s'agit en premier lieu de clarifier les interfaces entre l'encouragement de l'inté-*

gration dans le domaine préscolaire et les offres proposées tout au long des différentes étapes de socialisation de l'enfant (p. ex. groupes pour les tout petits, conseils aux mères et aux pères, école infantine et école primaire), ainsi que dans le domaine du perfectionnement du personnel spécialisé. La collaboration avec les acteurs du préscolaire doit être intensifiée dans le domaine de l'encouragement précoce. Il y a lieu de lui conférer une véritable assise, tant sur le plan politique que dans la pratique. La Confédération et les cantons veilleront à fixer des conditions cadre appropriées pour imposer une coopération dans le domaine de l'encouragement précoce. Afin que ce nouveau terrain d'intervention puisse être mis en œuvre de manière efficace, il convient de prévoir, dans les cantons, une structure et des compétences claires.

Exigences minimales pour le pilotage (au niveau cantonal) de projets d'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire

Les exigences minimales posent des normes minimales à respecter à l'avenir pour le pilotage de projets. Elles s'adressent aux services cantonaux.

Favoriser l'ouverture des institutions

Une ouverture des structures ordinaires dans le cadre des projets ayant bénéficié d'un soutien. Des animateurs de groupes de jeu et d'autres professionnels de l'encouragement précoce ont été sensibilisés à la thématique des groupes multiculturels et ont pu se familiariser avec des outils et des méthodes visant, d'une part, une collaboration fructueuse avec les parents et, d'autre part, l'encouragement ciblé des enfants issus de la migration. Dans le cadre de la collaboration interinstitutionnelle, il a aussi été possible, en fonction des projets mis en œuvre, de sensibiliser les écoles enfantines et les écoles primaires à cette question. La collaboration avec des médiateurs interculturels et des personnes clé a été renforcée grâce à des projets A. Des migrants ont d'ailleurs été engagés comme spécialistes dans bon nombre de ces projets. Les objectifs ne s'inscrivaient toutefois expressément dans un processus de développement institutionnel (dans la perspective d'une ouverture de l'institution concernée) que dans un très faible nombre de cas (c'était le cas p. ex. à Biasca).

Recommandation: Les cantons et les communes doivent mettre en place des incitations à l'adresse des centres de conseils pour parents, des groupes de jeux, des groupes parents-enfants et des écoles enfantines, pour les encourager à examiner et, au besoin, à adapter leurs structures et leurs pratiques afin de favoriser l'égalité des chances

des enfants issus de la migration (enfants allophones, d'autres religions, etc.). Là où cela est possible, la diversité des bénéficiaires doit aussi se traduire par une diversité au sein du personnel (il s'agit de favoriser l'engagement de migrants dans les métiers de la petite enfance). Les cantons et les communes doivent en outre arrêter les mesures de l'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire que les structures ordinaires auront l'obligation de mettre en œuvre à moyen terme (généralisation de l'ouverture interculturelle). L'encouragement spécifique de l'intégration apporte son soutien à ces dernières dans l'implémentation de ces mesures et crée des offres complémentaires.

Renforcer la participation des migrants

Près d'un quart des personnes à la tête des projets et près d'un tiers des collaborateurs chargés de leur mise en œuvre étaient issues de la migration. Des migrants ont fréquemment été engagés comme personnes clés ou médiateurs interculturels. Grâce à certains des projets, des migrants qui étaient actifs depuis longtemps dans le bénévolat ont pu bénéficier d'un emploi.

Recommandation: Il y a lieu de renforcer la participation de migrants à la mise en œuvre de projets. Ceux-ci doivent être encouragés à se former dans les métiers de l'encouragement précoce et à s'engager dans ce secteur d'activité. À cette fin, il importe de leur ouvrir la voie à ce type de formation. Les mesures en ce sens sont décrites dans les stratégies et plans cantonaux. La reconnaissance de qualifications acquises à l'étranger doit aussi être envisagée. Il convient enfin de mettre en place des incitations susceptibles d'encourager les organisations et associations de migrants à s'engager, au travers de projets, en faveur de l'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire.

Effectuer des autoévaluations (dans les projets) et prévoir des évaluations externes

Il était important, pour les responsables de projet, de garantir une qualité élevée pour les activités mises en œuvre, comme le montre le fait, notamment, que la plupart des projets prévoyaient une autoévaluation ou une combinaison d'autoévaluation et d'évaluation par des tiers (les concepts ne faisant que très rarement l'objet d'une évaluation). Il s'agit à présent de savoir quelle utilisation sera faite des résultats de ces évaluations et de déterminer si oui et, le cas échéant, de quelle manière ces données seront traitées à un méta-niveau et rendues accessibles aux responsables des autres projets.

Recommandation: Tous les projets prévoient, à l'avenir, au moins une autoévaluation (sous la forme d'un rap-

port). Les cantons édictent, à l'intention des responsables de projet, des prescriptions quant au contenu de ces évaluations. Les projets de grande envergure (c'est-à-dire à partir d'un budget global de 100 000 francs) doivent impérativement faire l'objet d'une évaluation scientifique externe. Les responsables de projet doivent avoir la possibilité de se procurer, à un endroit central, des informations et des outils pour la réalisation des autoévaluations. Les résultats des évaluations doivent être sauvegardés et des méta-évaluations envisagées dans la planification ultérieure.

Exiger des objectifs précis pour les projets

Les objectifs poursuivis par les projets se sont révélés des plus hétérogènes, en ce qui concerne tant leur contenu, que leur portée et leur degré d'opérationnalisation. Aux yeux des responsables de projet, le taux de réalisation des objectifs était relativement élevé, tous types de projet confondus. Pour les projets à venir, il serait souhaitable que les objectifs soient définis avec davantage de précision, de manière à permettre aussi une meilleure vérification de leur réalisation (ces données serviront ensuite de base pour des évaluations). Il en va de même pour la description des groupes cible.

Recommandation : La définition des objectifs à atteindre doit faire l'objet, à l'avenir, d'un examen plus précis, aussi bien du point de vue de la forme (les objectifs sont-ils effectivement mesurables ?) que du contenu (existe-t-il un lien avec la conception de l'intégration selon la Confédération et le plan cantonal en matière d'encouragement précoce ?).

Assurer la qualité des projets à l'aide de processus de suivi et de contrôle

L'appel d'offres, pas plus que les concepts, ne contiennent guère d'indications concernant la saisie systématique et à long terme de mesures d'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire. Si différentes mesures ont été prises dans un but de contrôle (examen lors de la remise du projet, visites de représentants du programme, rapports périodiques), celles-ci manquent toutefois de cohérence et ne sont pas véritablement intégrées dans les concepts (notamment en ce qui concerne la question des autoévaluations et des évaluations externes).

Recommandation : Il s'agit de développer, à l'échelon cantonal, un plan spécifique pour le suivi et le contrôle des projets d'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire. La Confédération peut effectuer des contrôles par sondage pour vérifier dans quelle mesure les cantons et les projets bénéficiant d'un soutien s'at-

tachent effectivement à mettre en œuvre les prescriptions définies en la matière (conception de l'intégration).

Administration et financement

Apporter un soutien pour la gestion de projets de moindre envergure

Les responsables de projets de moindre envergure surtout (brève durée, financement restreint) ont qualifié l'investissement administratif de très élevé, les responsables de projets de moyenne et de grande envergure estimant quant à eux qu'il était acceptable. Un grand nombre de responsables de projet (notamment de projets A de moindre envergure) n'ont que peu de connaissances de la gestion de projets, de l'établissement de budgets et de la récolte de fonds ou encore de la gestion de la qualité et des procédures d'évaluation. Aussi ont-ils perçu les exigences fixées en la matière comme un défi, voire un fardeau. La courte période de financement et les différents systèmes d'établissement de rapports à l'attention des bailleurs de fonds sont deux des aspects qui ont été jugés comme nécessitant le plus grand investissement.

Recommandation : Il conviendrait de prévoir un soutien administratif pour les responsables de projets de moindre envergure notamment (prestations à bas seuil, fournies par un représentant des autorités cantonales ou éventuellement au moyen d'une plateforme internet, formation). En ce qui concerne l'établissement de rapports périodiques, il faut veiller à définir des règles simples et praticables.

Garantir le financement de l'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire

Le soutien financier de la Confédération était important pour la mise en œuvre des projets. Il a permis non seulement de couvrir les coûts de développement de projets, mais aussi de maintenir à un niveau bas les frais et les contributions à la charge des membres des groupes cible des projets A et Q. Dans certains cas, des rabais spéciaux ont été accordés à des catégories déterminées de participants, ce qui a permis, avec d'autres mesures, d'atteindre plus efficacement de nouveaux groupes cible. Les budgets établis ont pu être respectés dans la grande majorité des cas. Les responsables de projet ont déclaré que les moyens financiers qui leur ont été alloués leur ont permis de mener à bien leurs projets. Ils estiment que la clé de financement était appropriée, mais soulignent néanmoins que la recherche de possibilités de financement a représenté une charge de travail considérable. Cette question a d'ailleurs suscité un sentiment

d'insécurité chez certains d'entre eux, qui se demandaient si le financement des projets pourrait être assuré au-delà de la fin du programme.

Recommandation: *Vu que les ressources financières octroyées par la Confédération ont fréquemment joué un rôle décisif pour la mise en œuvre des projets, il serait souhaitable de prévoir à l'avenir dans les stratégies et plans cantonaux une enveloppe budgétaire clairement destinée à l'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire. Les moyens alloués par la Confédération et les cantons doivent être relevés pour financer le nombre croissant de tâches liées au contrôle, au suivi et à l'évaluation des projets, ainsi qu'aux échanges et au développement de réseaux. Des efforts et des moyens financiers accrus sont aussi nécessaires pour mettre en œuvre des offres couvrant tout le territoire suisse et favoriser l'ouverture des institutions à l'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire.*

Annotations

- 1 cf. Tuğ, Michael : « Männlichkeiten in der Migrationsgesellschaft. Fragen, Probleme und Herausforderungen », contribution à la journée d'étude « Was macht Migration mit Männlichkeit ? » (Migration et masculinité ?), qui s'est tenue à Francfort le 18 septembre 2008 et à laquelle ont pris part le Bureau étatique d'éducation politique de Hesse, l'Office des Affaires multiculturelles de la ville de Francfort, le bureau de l'Education catholique pour adultes de Francfort et l'Œuvre des hommes catholiques des diocèses allemands. URL: www.kath-maennerarbeit.de
- 2 Les propos de Jorge Montoya Romani sont tirés de l'article « Auch Väter brauchen Unterstützung », paru dans Migrationszeitung MIX n°19, novembre 2010. La revue est accessible en ligne sur le site : www.aller-anfang-ist-begegnung.ch
- 3 Les propos cités d'Andreas Borter sont tirés de l'article intitulé « Auch Väter brauchen Unterstützung » (Les pères aussi ont besoin de soutien), paru dans Migrationszeitung MIX (revue consacrée à la migration, conjointement publiée par les cantons d'AG, de BE, de BL, de BS, des GR et de SO), n° 19 de novembre 2010. Pour télécharger ce n°, cliquer sur le lien suivant : www.aller-anfang-ist-begegnung.ch
- 4 Pour consulter en ligne le rapport d'évaluation de la Haute école pédagogique de Lucerne, cliquer sur le lien suivant : www.bfm.admin.ch
- 5 Le rapport final du programme est disponible, en texte intégral et en résumé, sur le site du canton de Neuchâtel : www.ne.ch
- 6 Paola Delai, étudiante au Forum Suisse pour l'étude des migrations et de la population (FSM) de l'Université de Neuchâtel, a fait de l'évaluation de ce programme l'objet de son mémoire (niveau master). Ce travail n'est pas encore publié.
- 7 Recommandations disponibles au téléchargement sur le site : www.ne.ch
- 8 Pour commander un exemplaire du bilan (« Chancenspiegel »), contacter les éditions Bertelsmann : www.bertelsmann-stiftung.de
- 9 Nodari, Claudio: « Mehrsprachige Kinder oder Wenn Kinder mehrsprachig aufwachsen », article paru dans Magazin Ilz. ch 2003/4. URL: www.ilz.ch
- 10 L'association BiLiKiD, fondée par Mesut et Tuba Gönç, propose des ateliers de jeux pour des enfants d'âge préscolaire (3 à 5 ans). But de l'association : contribuer à encourager l'intégration des enfants (allophones) et de leurs familles. Pour en savoir plus : www.bilikid.ch

Bibliographie

- CDAS (2010). *Accueil extrafamilial de la prime enfance: situation dans les cantons*. Berne: Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales. www.sodk.ch
- CDAS (2011). *Recommandations pour l'accueil extrafamilial de la prime enfance, approuvées le 24 juin 2011*. www.sodk.ch
- Commission fédérale de coordination des questions familiales COFF (Ed.) (2008a). *Famille – Education – Formation*. Berne: COFF. www.ekff.admin.ch
- Commission fédérale de coordination des questions familiales COFF (Ed.) (2008b). *L'accueil de jour extrafamilial et parascolaire en Suisse*. Berne: COFF. www.ekff.admin.ch
- Commission fédérale pour les questions de migration (2009). *Encouragement précoce. Recommandations de la Commission fédérale pour les questions de migration CFM*. Berne. www.ekm.admin.ch
- Commission suisse pour l'UNESCO. *Education de la petite enfance en Suisse*. Plateforme de projets. www.fruehkindliche-bildung.ch
- Conseil fédéral (2010). *Rapport sur l'évolution de la politique d'intégration*. Rapport du Conseil fédéral à l'intention des Chambres fédérales. www.bfm.admin.ch
- CTA (2009a). *Avenir de la politique suisse d'intégration des étrangers. Rapport et recommandations de la CTA du 29 juin 2009*. www.tak-cta.ch
- CTA (2009b). *Avenir de la politique suisse d'intégration des étrangers. Documentation (annexe au rapport)*. Bern: Haus der Kantonsregierungen. www.tak-cta.ch
- Dahlberg, G. (2010). Kinder und Pädagogen als Co-Konstrukteure von Wissen und Kultur: Frühpädagogik in postmoderner Perspektive. In W. E. Fthenakis & P. Oberhuemer (Ed.), *Frühpädagogik international. Bildungsqualität im Blickpunkt* (p. 13-30). Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- Diehm, I. (2011). *Frühpädagogik in der Einwanderungssituation. Zwischen Ignoranz und Fördereuphorie*. Inputreferat an der Kick-off-Tagung für das Kompetenznetzwerk Frühe Kindheit. Pädagogische Hochschule Thurgau/Universität Konstanz. Kreuzlingen, 2.3.2011
- Fried, L. & Roux, S. (Hrsg.) (2006). *Pädagogik der frühen Kindheit. Handbuch und Nachschlagewerk*. Berlin: Cornelsen Scriptor.
- Gogolin, I. (2003). *Fähigkeitsstufen der Interkulturellen Bildung*. Hamburg: Mimeo
- Gysin, N. (2008). Pfade durch den Dschungel der Frühförderung [Elektronische Version]. *MIX – Die Integrationszeitung 15/08*, 8-9. www.aller-anfang-ist-begegnung.ch
- Laewen, H.-J. (2006). Funktionen der institutionellen Frühförderung: Bildung, Erziehung, Betreuung, Prävention. In L. Fried & S. Roux (Ed.), *Pädagogik der frühen Kindheit* (p. 96-107). Berlin: Cornelsen Scriptor.
- Moret, J. & Fibbi, R. (2008). *Kinder mit Migrationshintergrund im Frühbereich und in der obligatorischen Schule. Wie können Eltern partizipieren?* Neuenburg: Schweizerisches Forum für Migrations- und Bevölkerungsstudien im Auftrag der Kommission «Bildung und Migration» der Schweizerischen Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren. www.enzian.ch
- ODM/CFM (2009). *Encouragement de l'intégration des étrangers. Mise au concours Encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire. Programme des points forts 2008-2011. Projets-modèles*. Office fédéral des migrations et Commission fédérale pour les questions de migration. www.bfm.admin.ch
- Prenzel, A. (1995). *Pädagogik der Vielfalt. Verschiedenheit und Gleichberechtigung in Integrativer, Feministischer und Interkultureller Erziehung (2. Aufl.)*. Opladen: Leske + Budrich
- Reichert-Garschhammer, Eva & Christa Kieferle (Ed.) (2011). *Sprachliche Bildung in Kindertageseinrichtungen*. Freiburg im Breisgau: Herder Verlag.
- Schulte-Haller, M. (2009). *Développement précoce. Recherche, état de la pratique et du débat politique dans le domaine de l'encouragement précoce: situation initiale et champs d'action*. Bern-Wabern: Commission fédérale pour les questions de migration. www.ekm.admin.ch
- Simoni, H. (2011). *Frühe Förderung im weiten Feld zwischen Prävention und Schutz – eine Auslegeordnung von Begriffen und Konzepten*. Inputreferat an der Kick-off-Tagung für das Kompetenznetzwerk Frühe Kindheit. Pädagogische Hochschule Thurgau/Universität Konstanz. Kreuzlingen, 2.3.2011. www.phtg.ch
- Siraj-Blatchford, I. & Moriarty, V. (2004). Pädagogische Wirksamkeit in der Früherziehung. In W.E. Fthenakis & P. Oberhuemer (Ed.), *Frühpädagogik international. Bildungsqualität im Blickpunkt* (p. 87-104). Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften
- Stamm, M. (2009). *Frühkindliche Bildung in der Schweiz. Eine Grundlagenstudie im Auftrag der Schweizerischen UNESCO-Kommission*. Fribourg: Université de Fribourg. www.margritstamm.ch
- Stamm, M. (2011). *Integrationsförderung im Frühbereich (2011). Was frühkindliche Bildung, Betreuung und Erziehung (FBBE) benötigt, damit sie dem Anspruch an Integration gerecht werden kann*. Fribourg: Université de Fribourg. www.fruehkindliche-bildung.ch

